

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — EGALITÉ — FRATERNITÉ

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Première Circonscription

Parti Socialiste S. F. I. O.

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre 1962, vous aurez à choisir celui qui vous représentera à l'Assemblée Nationale.

Votre vote aura, en raison des circonstances actuelles, une importance capitale pour l'avenir de la République.

Le candidat du Parti Socialiste S. F. I. O. se présente à vos suffrages conscient d'une situation tout particulièrement grave. Il fait appel à votre réflexion et vous demande instamment, avant de prendre une telle décision, de penser à la portée de votre geste.

Electrices, Electeurs, il dépend de vous :

— que la nouvelle Assemblée Nationale ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée.

— que le Pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

La DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français. En menaçant de son départ, de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Il lui a donné un caractère plébiscitaire.

Malgré ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le Parti Socialiste fait appel à tous les Républicains afin d'assurer, pendant la durée de la nouvelle Assemblée, la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le Pays a été plongé par une décision redoutable pour les Libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre Pays.

Le PROGRAMME

Gouvernement de législature : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le Gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

Equilibre des Pouvoirs : Le Gouvernement gouverne. Le Parlement contrôle et fait la loi que le Gouvernement applique.

Objectivité de l'information : Garantie de l'utilisation équitable de la Radio-Télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

Plan social lié au plan économique : Rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc.) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

Démocratisation effective de l'enseignement : Pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

Augmentation des crédits pour la jeunesse : Education physique, sports et loisirs populaires.

Construction Européenne : Création d'une Europe politique unie.

Présence active de la France aux organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.), en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

Engagement solennel entre les membres de la coalition de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des Citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (débats parlementaires, élections ou référendum).

Le Candidat, présenté par le

Parti Socialiste S.F.I.O.,

prend l'engagement solennel de respecter ce programme qu'il considère comme un contrat entre lui et le Corps électoral.

André QUÉNARD

Directeur d'Ecole
Ancien Député
Ancien Combattant - Prisonnier de Guerre
Secrétaire de la Fédération Socialiste S.F.I.O.
d'Indre-et-Loire

Remplaçant éventuel :
LOURY Alphonse
Conseiller Général de Tours-Est

La Fédération Socialiste S.F.I.O. d'Indre-et-Loire et la Fédération Républicaine Radicale et Radicale-Socialiste ont décidé de présenter UN SEUL CANDIDAT,

Vu pour accord,

Le Président de la Fédération Républicaine Radicale
et Radicale-Socialiste :
Robert VIVIER.

Le Secrétaire Fédéral
de la Fédération Socialiste S. F. I. O. :
André QUENARD.

Imp. Centrale, 56, r. de Boisdenier, Tours